



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2026

Objet de la délibération	Résultat du vote
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 22 mars 2026	A l'unanimité
- Approbation du Compte financier unique 2025 – Budget Principal	A l'unanimité
- Approbation du Compte financier unique 2025 – Budget Eau	A l'unanimité
- Bilan des acquisitions et cessions immobilières de 2025	A l'unanimité
- Affectation des résultats du budget principal	A l'unanimité
- Affectation des résultats du budget annexe eau	A l'unanimité
- Vote des taux d'imposition 2026	A l'unanimité
- Approbation du budget primitif 2026- Budget principal	A l'unanimité
- Approbation du budget principal 2026 – Budget annexe eau	A l'unanimité
- Désignation des délégués appelés à siéger auprès des instances extérieures	A l'unanimité
- Création et composition des commissions municipales	A l'unanimité
- Demande de subvention au titre du FIPD – Sécurisation des établissements scolaires	A l'unanimité
- Adhésion au réseau francophone des villes amies des aînés	A l'unanimité
- Dénomination d'une rue	A l'unanimité

Affiché le 17 Avril 2026

Le Maire,





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-05

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) – BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 22
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
VU la note brève et synthétique du Compte Financier Unique pour l'année 2025,
VU la maquette budgétaire du Compte Financier Unique de la Commune,

CONSIDÉRANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Le CFU du budget principal fait ressortir les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses	4 238 019,33 €
Recettes	4 239 741,49 €
Résultat de l'exercice	1 722,16 €
Excédent antérieur reporté	361 376,06 €
Résultat de fonctionnement	363 098,22 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	1 127 627,24 €
Recettes	912 362,38 €
Résultat de l'exercice	- 215 264,86€
Excédent antérieur reporté	129 656,59 €
Résultat d'investissement	- 85 608,27€

L'ENSEMBLE :

Dépenses	5 365 646,57 €
Recettes	5 152 103,87€
Résultat de l'exercice	-213 542,70€
Excédent antérieur reporté	491 032,65 €
Résultat de l'exercice	277 489,95 €

RESTES À RÉALISER :

Dépenses	50 013,62 €
Recettes	290 408,86 €
Résultat des Restes à Réaliser	240 395,24 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE à l'unanimité

- D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget principal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 24 AVR. 2026

Le Maire







VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-06

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU) – BUDGET ANNEXE EAU

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 22
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
VU la note brève et synthétique du Compte Financier Unique pour l'année 2025 ,
VU la maquette budgétaire du Compte Financier Unique du Budget annexe Eau,
CONSIDÉRANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

CONSIDÉRANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

CONSIDÉRANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Le CFU du budget annexe Eau fait ressortir les résultats suivants :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses	7 992,86 €
Recettes	47 210,09 €
Résultat de l'exercice	39 217,23 €
Excédent antérieur reporté	364 980,51 €
Résultat de fonctionnement	404 197,74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	3 885,80 €
Recettes	6 892,86 €
Résultat de l'exercice	3 007,06 €
Excédent antérieur reporté	79 606,63 €
Résultat d'investissement	82 613,69 €

L'ENSEMBLE :

Dépenses	11 878,66 €
Recettes	54 102,95 €
Résultat de l'exercice	42 224,29 €
Excédent antérieur reporté	444 587,14 €
Résultat de l'exercice	486 811,43 €

RESTES À RÉALISER :

Dépenses	6 000,00 €
Recettes	0,00 €
Résultat des Restes à Réaliser	- 6 000,00 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE à l'unanimité

- D'approuver le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget annexe eau

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 24 AVR. 2026
Le Maire,





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothee SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-07

BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – ANNÉE 2025

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2025, retracé par le compte financier unique.

Le bilan des transactions immobilières opérées par la Ville de FRÉVENT pour l'année 2025 est en conséquence présenté sur les tableaux ci-après :

ÉTAT DES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES – EXERCICE 2025

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du Cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
Terrain	Ruelle des Gambettes 62270 FRÉVENT	AD 497	Consorts COTON	Société WATTEBLED	Commune de FRÉVENT	Acquisition à titre onéreux	2 225,00

ÉTAT DES CESSIONS IMMOBILIÈRES – EXERCICE 2025

Désignation du bien (terrains, immeubles, droits réels)	Localisation	Références cadastrales	Origine de propriété	Identité du Cédant	Identité du Cessionnaire	Conditions de la Cession	Montant
Immeuble	1 Place Jean Jaurès 62270 FRÉVENT	AC 215 AC 223	M. Michel BERTOUX	Commune de FRÉVENT	Dominique MASURE	Cession à titre onéreux	29 000,00
Immeuble	3 Place Jean Jaurès 62270 FRÉVENT	AC 216	M. Gilbert CHABÉ	Commune de FRÉVENT	Thomas LESPINASSE	Cession à titre onéreux	32 000,00
Immeuble	42 rue Georges Clémenceau 62270 FRÉVENT	AI 252	Communauté SALMON-SIX	Commune de FRÉVENT	Habitat Hauts-de-France ESH	Cession à titre onéreux	450 000,00
Terrain	27 rue de Charité 62270 FRÉVENT	AC 543	Commune de FRÉVENT	Commune de FRÉVENT	Katy JOSEPH	Cession à titre onéreux	135,00
Terrain	Rue Georges Clémenceau	AI 254	SNCF	Commune de FRÉVENT	Pas-de-Calais Habitat	Cession à l'euro symbolique	1,00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal,

- Prennent acte à l'unanimité du bilan des transactions immobilières opérées par la Ville de FRÉVENT, pour l'année 2025, qui sera annexé au Compte Financier Unique 2025 du Budget Général.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 24 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothee SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-08

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

La procédure d'affectation du résultat est décrite par l'instruction comptable M57.
VU le tableau d'affectation du résultat du budget principal ci-annexé,

VU le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats du budget principal ainsi qu'il suit :

- À la section d'investissement :
Déficit reporté (article 001) : 85 608,27 €
Autofinancement complémentaire (article 1068) : 0 €

- À la section de fonctionnement :
Excédent reporté (article 002) : 363 098,22 €

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

- D'approuver cette affectation de résultats au budget principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 24 AVR. 2026
Le Maire,





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothee SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-09

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE EAU

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le tableau d'affectation du résultat du budget annexe Eau ci-annexé ,

VU le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget annexe Eau, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter les résultats du budget annexe Eau ainsi qu'il suit :

- À la section d'investissement :
Excédent reporté (article 001) : 82 613,69 €
Autofinancement complémentaire (article 1068) : 0 €

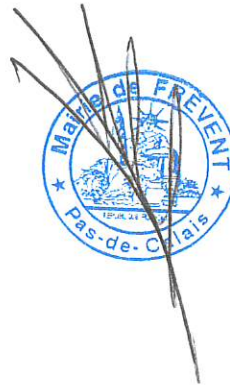
- À la section d'exploitation :
Excédent reporté (article 002) : 404 197,74 €

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE à l'unanimité :

- d'approuver cette affectation de résultats au budget annexe Eau.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 24 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-10

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 22
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Aussi, depuis 2023, plus aucun ménage ne paie de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et les locaux vacants (si la commune l'a institué).

Par ailleurs, afin de compenser les collectivités locales de la perte de recettes de taxe d'habitation, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été intégralement transférée aux communes, avec l'application d'un mécanisme correcteur lorsque la taxe foncière départementale ne correspond pas exactement à la recette de taxe d'habitation supprimée.

Par conséquent, depuis 2021, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à la somme des taux communal et départemental.

CONSIDÉRANT l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 reçu le 23 mars 2026 et conformément à la volonté de la municipalité de maintenir les taux d'imposition en 2026 par rapport à 2025, Monsieur le Maire propose donc aux membres du conseil municipal de fixer les taux d'imposition 2026 de la manière suivante :

- Taxe habitation : 27,27 %
- Taxe foncière bâtie : 49,91 %
- Taxe foncière non bâtie : 48,38 %

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DÉCIDE à l'unanimité de fixer, pour l'année 2026, le taux des taxes directes locales comme suit

	Taux 2025	Taux 2026	Bases 2026	Produit 2026
Taxe habitation	27,27 %	27,27 %	70 800	19 307
Taxe foncière bâti	49,91 %	49,91 %	2 526 000	1 260 727
Taxe foncière non bâti	48,38 %	48,38 %	81 200	39 285
Produit fiscal attendu				1 319 319

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 21 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-11

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU la note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif pour l'exercice 2026,

VU la maquette budgétaire du BP 2026 du budget principal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

ENTENDU l'exposé de Madame Christine LEGUILLETTE, Adjointe aux finances,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif du budget principal de la Commune de FRÉVENT pour l'exercice 2026,

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité

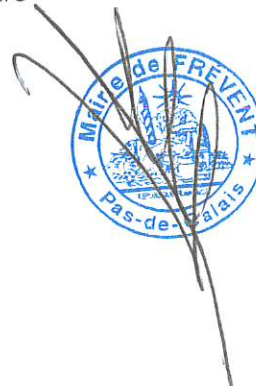
- D'adopter le Budget Primitif 2026 de la Commune, par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 772 163 €	3 772 163 €
Section d'investissement	814 566 €	814 566 €

- De déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 24 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-12

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE EAU

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU la note de présentation brève et synthétique du Budget Primitif pour l'exercice 2026,

VU la maquette budgétaire du BP 2026 du budget annexe Eau,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49,

ENTENDU l'exposé de Madame Christine LEGUILLETTE, Adjointe aux finances,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif du budget annexe Eau pour l'exercice 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

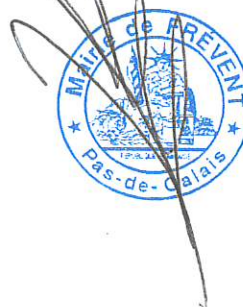
DÉCIDE à l'unanimité:

- d'adopter le Budget Primitif 2026 du budget annexe Eau, par chapitre, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

	Dépenses	Recettes
Section d'exploitation	446 198 €	446 198 €
Section d'investissement	89 507 €	89 507 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 24 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-13

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS APPELÉS A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PIERRE CUALLACCI

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer de nouveaux représentants pour siéger au Conseil d'Administration du Collège Pierre Cuallacci,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- **de nommer** comme suit les délégués appelés à siéger au Conseil d'Administration du Collège Pierre Cuallacci :

- M. Tony RAMON
- M^{me} Dorothée SARRAZYN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Étaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-14

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS APPELÉS A SIEGER AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S)

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer de nouveaux représentants pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- **de nommer** pour siéger au sein du C.N.A.S. :

<input checked="" type="checkbox"/> <u>Membre titulaire</u>	:	M ^{me} Sophie BODART
<input checked="" type="checkbox"/> <u>Membre suppléant</u>	:	M ^{me} Maryse LEGRAND

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-15

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ APPELÉ A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL LOCAL DU TERNOIS

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026,,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer un nouveau représentant pour siéger au Conseil d'Administration de l'hôpital local du Ternois

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- **de désigner** pour siéger au Conseil d'Administration de l'hôpital local du Ternois :

M. Johann DELARCHE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-16

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ APPELÉ A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- De désigner comme suit les délégués à proposer à la Direction des services fiscaux pour siéger à la commission communale des impôts directs, sachant que 8 délégués titulaires + 8 délégués suppléants seront retenus

Délégués Titulaires	Délégués suppléants
LEGUILLETTE Christine	LEFEBVRE Katia
RAMON Tony	LEGUILLETTE Mathieu
BODART Sophie	LEROY Bryan
MERCIER Jean	MALINSKI Christopher
DEQUIDT Christian	DELERUE Dominique
LEGRAND Maryse	LELEU Mathilde
DUBOURDIEU Daniel	BELLENGUEZ Ludovic
PLUMART Claude	LEBOUGRE Valérie
SARRAZYN Dorothée	EVRARD Brigitte
RIMBAULT Pauline	MONOT Daniel
CLERET Sylvie	PASSEPONT Audrey
CHABE René	PETAÏN Sylvain
BODART Christophe	GAUDUIN Patrick
OBIN Solweig	LAGACHE Nicole
GAUDET Bruno	LAURENT André
LAGACHE Yves	LEFEBVRE Adrien

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 20 AVR. 2026

Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAI, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-17

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS APPELÉS A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner 2 délégués pour siéger au Conseil d'Administration de l'Harmonie municipale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

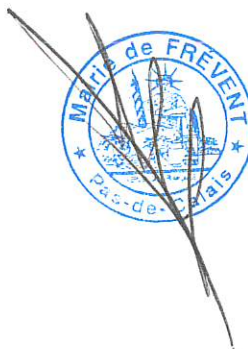
DECIDE à l'unanimité :

- **de désigner** comme suit les délégués au Conseil d'Administration de l'Harmonie municipale

- Mme Claude PLUMART
- M. Adrien LEFEBVRE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothee SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-18

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS APPELÉS A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,

VU les articles 1411-1 à 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'élire de nouveaux représentants pour siéger à la Commission de délégation de services publics,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- **de désigner** comme suit les membres de la Commission de services publics :

<u>PRESIDENT</u>	<u>REPRESENTANT</u>
DELARCHE Johann - Maire	LEROY Bryan
<u>Membres Titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
LEGUILLETTE Christine	PLUMART Claude
DELERUE Dominique	Ramon Tony
LEGRAND Maryse	LAGACHE Nicole
LEBOUGRE Jacky	LAGACHE Yves
SARRAZYN Dorothée	LEFEBVRE Katia

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le **20 AVR. 2026**
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-19

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS APPELÉS A SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21

- Votants-tes : 23

- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23

- Contre : 0

- Abstention : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la circulaire préfectorale en date du 13 mars 2001 et notamment le paragraphe 5.2.,

VU l'article 22 du Code des Marchés Publics,

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'élire de nouveaux représentants pour siéger à la Commission d'appel d'offre,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- **d'élire** membres de la Commission d'appel d'offre les personnes ci-dessous nommées :

PRESIDENT	REPRESENTANT
DELARCHE Johann - Maire	LEROY Bryan
<u>Membres Titulaires</u>	<u>Membres suppléants</u>
LEGUILLETTE Christine	PLUMART Claude
DELERUE Dominique	Ramon Tony
LEGRAND Maryse	LAGACHE Nicole
LEBOUGRE Jacky	LAGACHE Yves
SARRAZYN Dorothée	LEFEBVRE Katia

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-20

ÉLECTION DU « CORRESPONDANT DÉFENSE »

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de désigner un membre du Conseil municipal pour qu'il soit l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité

- **de désigner** M. Daniel DUBOURDIEU « Correspondant défense »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le **20 AVR. 2026**
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothee SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-21

DÉSIGNATION D'UN ELU RÉFÉRENT SECURITÉ ROUTIERE

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 22 mars 2026,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer un élu référent à la sécurité routière,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

- **De désigner** Monsieur Daniel DUBOURDIEU en tant qu'élu référent de la sécurité routière.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 20 AVR. 2026

Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-22

DÉSIGNATION DU DÉLEGUÉ COMMUNAL POUR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DU PAS-DE- CALAIS

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1995 portant création de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais, modifié par l'arrêté préfectoral du 28 février 1996,

VU l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1997 modifiant les statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais complété par l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2004,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2013 reçue par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais le 8 juillet 2013 portant adhésion à la F.D.E. du Pas-de-Calais,

VU l'arrêté préfectoral du 13 mars 2017 approuvant les nouveaux statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

VU l'article 3 des statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

CONSIDERANT que la commune de Frévent doit être représentée puisqu'étant adhérente à la F.D.E. du Pas-de-Calais,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité

- **de désigner** M. Bryan LEROY en tant que délégué communal pour la FDE 62

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-23

CRÉATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Après avoir pris connaissance de l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur proposition de Monsieur Johann DELARCHE, Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- **de créer** 8 commissions municipales
 - Finances (5 membres)
 - Subventions (23 membres)
 - Démocratie locale (6 membres)
 - Travaux/ voiries (8 membres)
 - Sport (6 membres)
 - Manifestations (7 membres)
 - Intergénérationnel (6 membres)
 - Ecoles (6 membres)

• **de fixer** le nombre de membres sachant que Monsieur le maire est Président de droit de toutes les commissions (le nombre de membres indiqué exclut le maire).

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Pour la commission Travaux / voiries (8 membres) :

- LAGACHE Nicole
- LEFEBVRE Katia
- MALINSKI Christophe
- LEBOUGRE Jacky
- LEGUILLETTE Christine
- LAURENT André
- LEFEBVRE Adrien
- PETAIN Sylvain

Pour la commission Sport (6 membres)

- LAGACHE Yves
- LEFEBVRE Adrien
- MALINSKI Christopher
- GAUDUIN Patrick
- PETAIN Sylvain
- LEROY Bryan

Pour la commission manifestations (7 membres)

- LAGACHE Nicole
- LEFEBVRE Katia
- RAMON Tony
- LEBOUGRE Valérie

- LEROY Bryan
- PETAIN Sylvain
- LEGUILLETTE Christine

Pour la Commission Finances (5membres)

- M. Tony RAMON
- M. Bryan LEROY
- M. DELERUE Dominique
- M^{me} SARRAZYN Dorothée
- M^{me} LEGRAND Maryse

Pour la Commission Subventions :

- Tout le Conseil Municipal

Pour la Démocratie locale (6 membres)

- Mme LEGRAND Maryse
- M. LAURENT André
- Mme OBIN Solweig
- M MALINSCKI Christopher
- M. LEROY Bryan
- Mme LELEU Mathilde

Pour la commission «Ecole» (6 Membres)

- Mme SARRAZYN Dorothée
- Mme LEBOUGRE Valérie
- Mme LEFEBVRE Katia
- Mme PLUMART Claude
- M. LEROY Bryan
- Mme LELEU Mathilde

Pour la commission « Intergénérationnel » (6membres)

- Mme PLUMART Claude
- Mme LEFEBVRE Katia
- Mme BODART Sophie
- Mme LAGACHE Nicole
- M. LEBOUGRE Jacky
- Mme EVRARD Brigitte

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LEOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LEOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-24

DEMANDE DE SUBVENTION FIPD 2026 – SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

VU l'article 5 de la loi 2007-297 du 05 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance,
VU le décret 2019-1259 du 28 novembre 2019,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT qu'une subvention peut être demandée dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour les projets d'investissement

relatifs à la sécurisation des établissements scolaires contre le risque d'intrusions extérieures malveillantes et notamment attentat.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet de sécurisation du groupe scolaire de la commune prévoit l'installation d'une clôture périphérique, la pose de quatre portails sécurisés ainsi que la mise en place de deux visiophones.

Le montant HT de l'opération s'élève à 134 481.00€ HT

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

Décide à l'unanimité

- D'Approuver les travaux de sécurisation des établissements scolaires
- Approuve le plan de financement

	Taux	Montant HT
Dépenses:		
Sécurisation du groupe scolaire		134 481.00
Recettes:		
FIPD	80%	107 584.00
Commune	20%	26 897.00

- Sollicite un financement au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD)
- Autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAIN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-25

ADHÉSION AU RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINÉS

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Face à la nécessité pour les collectivités de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes Amies des Aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). L'objectif poursuivi est d'adapter notre territoire à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), association sans but lucratif, a pour but de développer au niveau francophone la démarche initiée par le réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS. Le Réseau accompagne les collectivités à la mise en œuvre du projet et valorise leurs initiatives. Il permet également de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les adhérents et crée ainsi les conditions d'une meilleure adaptation des territoires aux aînés, en particulier en favorisant le vieillissement actif des habitants et en soutenant la dynamique Villes Amies des Aînés autour de trois principes : la lutte contre l'âgisme, le sentiment d'appartenance au territoire des habitants et la mise en place d'une démarche participative et partenariale.

Au vu des éléments énoncés ci-dessus, il semble important aujourd'hui pour notre collectivité de participer à cette dynamique et d'adhérer au RFVAA. Aussi, nous nous engageons à mettre en œuvre les principes fondamentaux de la dynamique ainsi que les différentes étapes de la démarche Villes Amies des Aînés, à savoir :

- Élaborer un diagnostic territorial autour des huit thématiques Amies des Aînés*
- Définir un plan d'action Amies des Aînés, le mettre en œuvre et l'évaluer ;
- Informer annuellement le RFVAA de l'ensemble des étapes du projet et transmettre les documents s'y rapportant ;
- Participer à la vie de l'association : échange et valorisation de bonnes pratiques sur le site Internet du RFVAA, participation aux événements (colloques, journées de formation, voyage d'étude, concours Villes Amies des Aînés, etc.).

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

Le Conseil Municipal :

- Décide l'adhésion la Commune au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (ainsi qu'au Réseau mondial des Villes Amies des Aînés de l'OMS) ;
- Désigne en tant que représentant titulaire M^{me} Solweig OBIN pour représenter la collectivité au sein de l'association (*doit être un élu de la collectivité*)
- Désigne en tant que représentant suppléant M^{me} Claude PLUMART pour représenter la collectivité au sein de l'association) ;
- S'engage à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année, la cotisation sera de 160€).
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte du RFVAA.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire





VILLE DE FRÉVENT

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement ARRAS
Canton Saint Pol sur Ternoise

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 17 Avril 2026

L'An deux Mille vingt -six, le dix-sept avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Frévent sur convocation en date du trois avril deux mille vingt-six et un étant assemblé en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Johann DELARCHE, Maire

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Sophie BODART, Bryan LEROY, Jackie LBOUGRE, Nicole LAGACHE, Maryse LEGRAND, Brigitte EVRARD, Patrick GAUDUIN, Claude PLUMART, Valérie LBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU, Yves LAGACHE, Sylvain PÉTAÏN, Dominique DELERUE, Katia LEFEBVRE, Dorothée SARRAZIN, Christopher MALINSKI, Adrien LEFEBVRE, André LAURENT

Absentes ayant donné une procuration : M^{me} Solweig OBIN a donné procuration à M^{me} Nicole LAGACHE et M^{me} Mathilde LELEU a donné procuration à M. Dominique DELERUE.

Secrétaire de Séance : Madame Claude PLUMART

DÉLIBÉRATION N°2026-26

DÉNOMINATION D'UNE RUE

Nombre de membres en exercice : 23

- Présents-tes : 21
- Votants-tes : 23
- Pouvoirs : 02

Vote :

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie reliant la rue Auguste Noel et la rue Georges Clemenceau ;

Considérant qu'il y a lieu de donner suite à la mesure proposée ;

*Après en avoir délibéré
Le Conseil Municipal,
Décide à l'unanimité*

- d'ADOPTER la dénomination « rue de GERBSTEDT ».
- DE CHARGER M. le Maire de procéder à l'enregistrement dans la base adresse nationale et à informer les administrés de cette dénomination.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis
A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais
Le 20 AVR. 2026
Le Maire

